

Déclaration du Maire de Saint-Côme, Martin Bordeleau | 16 août 2024

Depuis plusieurs années, une partie au nord de notre territoire est claimé, ce qui veut dire selon le ministère de Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) qu'il confère à son titulaire le droit exclusif de chercher toutes les substances minérales du domaine de l'État, à l'exception du sable, sauf le sable de silice utilisé à des fins industrielles, du gravier, de l'argile et des autres dépôts meubles, ainsi que des résidus miniers inertes sur le territoire qui en fait l'objet.

Comme nous l'apprenions dans le [Journal de Montréal du mardi 13 août dernier](#) (*et je l'ai appris en même temps que vous*) un prospecteur, la compagnie NI-CO énergie pourrait avoir découvert un important gisement de minerai à Saint-Côme tel que du cuivre, du nickel et du cobalt.

Nos gouvernements prônent haut et fort qu'ils veulent créer de la richesse et faire avancer l'économie, mais il est clair pour moi que cela ne doit pas se faire au détriment de notre territoire. Nous ne voulons pas de ce projet. Nous nous sommes engagés dans la voie de l'écotourisme responsable. Ce n'est certainement pas pour permettre à une mine de venir polluer nos lacs et nos milieux naturels.

À cet effet, une coalition regroupant diverses associations de lac de Notre-Dame-de-la-Merci, de Saint-Donat et de Saint-Côme, de même que les municipalités, va se mettre en place pour dire haut et fort à nos gouvernements que nous ne voulons pas de ce projet sur nos territoires et qu'il n'y aura aucune acceptabilité sociale de notre part. Je serai en mesure de vous tenir informé des développements de ce dossier prioritaire, au fur et à mesure qu'il évoluera, mais vous pouvez compter sur moi pour défendre nos intérêts communs.

Martin Bordeleau, Maire de Saint-Côme

<https://www.stcomelanaudiere.ca/actualite/projet-mine-saint-come>